



DU WIFI GRATUIT DANS LES COMMUNES!

» **L'Agglo a décidé d'installer dans toutes les communes de son territoire des bornes WIFI permettant un accès gratuit à internet. Ces équipements ont vocation à répondre à plusieurs besoins, notamment pour améliorer l'accueil touristique.**

- ### Les objectifs
- **Améliorer l'accueil des touristes** en installant les bornes wifi en proximité des zones d'intérêt (espace d'intérêt patrimonial, places et lieux de rassemblement).
 - **Accompagner les socio-professionnels du tourisme** en leur permettant de valoriser ce service pour leurs clients (terrasse de café...)
 - **Améliorer l'accès à internet pour les habitants**, en proposant, dans les 44 communes, des zones dédiées avec une connexion gratuite ouverte à tous.

Un territoire plus attractif

L'accès à internet est un vrai critère de choix pour les touristes dans la détermination de leur destination. En proposant ce service gratuit dans toutes nos communes et en ciblant leurs zones touristiques, nous renforçons l'attractivité du territoire.

Ce déploiement d'un accès wifi répond à une vraie demande de la clientèle touristique, comme nous avons pu le constater dans plusieurs enquêtes.

Ce projet est mené en concertation avec les communes qui choisissent avec l'Agglo l'emplacement de ses bornes ainsi que leur zone de couverture. La connexion Wi-Fi gratuite pourra être captée dans un rayon d'une centaine de mètres autour de chaque équipement. Ces zones seront identifiées par des visuels avec un descriptif facilitant l'utilisation. Le déploiement se fera sur 2 ans.

Ces bornes WIFI permettront aux utilisateurs de se connecter facilement et d'accéder, en premier lieu, au site de l'Office du tourisme de la destination Provence Occitane pour découvrir l'actualité et les atouts du territoire. Ils pourront ensuite naviguer librement sur internet.

22 communes équipées en 2018

Goudargues, Bagnols-sur-Cèze, Cornillon, La Roque-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit, Saint-Julien-de-Peyrolas, Aiguèze, Saint-André-de-Roquepertuis, Montclus, Laudun-L'Ardoise, Saint-Paulet-de-Caisson, Gaujac, Sabran, Issirac, Le Garn, Verfeuil, Saint-Victor-la-Coste, Salazac, Saint-Laurent-des-Arbres, Saint-André-d'Olérargues, Cavillargues, Connaux.

22 communes équipées en 2019

Tresques, Saint-Nazaire, Saint-Michel d'Euzet, Le Pin, Saint-Marcel-de-Careiret, Tavel, Saint-Gervais, Saint-Alexandre, Laval-Saint-Roman, Saint-Christol-de-Rodières, Saint-Laurent-de-Carnols, Carsan, Saint-Géniès-de-Comolas, Lirac, Chusclan, Saint-Pons-la-Calm, Orsan, Codolet, Saint-Etienne-des-Sorts, Saint-Paul-les-Fonts, Monfaucon.

+ d'infos ?

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien

Service aménagement du territoire

Tél. 04 66 79 01 02
accueil@gardrhodanien.com